

Etude du devenir des tétines invaginées au moment du tri des cochettes à 100 kg

Marie-Laurence GRANNEC, Jean-Christophe CLOAREC,
PEN AR LAN, route de bovel, BP3, 35380 Maxent

grannec.ml@penarlan.fr

INTRODUCTION

En sélection porcine, la présence de tétines invaginées entraîne l'élimination de reproducteurs et peut s'avérer pénalisante. Afin de connaître l'intérêt génétique d'une sélection sur ce critère, nous avons mené une étude sur le devenir de ces tétines.

1. MATÉRIELS ET MÉTHODES

L'étude a été menée sur 95 cochettes grand-parentales GALLIA® (Large-White hyper-prolifique) et sur 88 cochettes parentales NAIMA®. Des cochettes présentant des tétines invaginées au tri à 100 kg ont pu être labellisées si elles ne présentaient pas d'autres défauts et ont été mises à la reproduction. L'étude a démarré début 2003 par les premières labellisations de cochettes présentant des tétines invaginées. Elle s'est poursuivie jusqu'en août 2006 (date des dernières mises bas).

Notation des tétines

Afin de connaître précisément le devenir de ces tétines, il était important non seulement de dénombrer le nombre de fausses tétines mais aussi de noter précisément leur emplacement. Pour cela nous avons utilisé une grille représentant les deux rangées de tétines, les tétines étant numérotées de 1 à 10 sur chaque rang. Les tétines à l'avant correspondent aux numéros 1,2... La tétine la plus à l'arrière de l'animal correspond au numéro le plus élevé.

Sur cette grille, un code qualitatif a été attribué à chaque tétine : B = bonne, R = Rapée, 1 = petite/atrophiée, 2 = invaginée (y compris douteuse). La grille est complétée à différents stades de vie de la cochette :

- Contrôle à 100 kg,
- Jour de la mise bas,
- Le vendredi suivant la semaine de mise bas.

A chacun de ces stades, les tétines sont visualisées afin de pouvoir juger la qualité fonctionnelle de ces tétines. Pour le stade « une semaine après mise bas », outre la note qualitative il est précisé pour chaque tétine si elle est tarie ou en lait. Le nombre de porcelets présents sous la truie une semaine après mise bas est également noté.

Afin de vérifier le maintien de l'évolution dans le temps, une évaluation des tétines a également été réalisée en deuxième mise bas.

2. RESULTATS

2.1. Observations au tri

	effectif	Nombre moyen de tétines par cochette		
		Totales	invaginées	petites/ atrophiée
Cochettes GALLIA®	95	14,6	4,1	0,1
Cochettes NAIMA®	88	14,8	5,7	0

Le nombre de tétines invaginées chez les cochettes labellisées s'avère assez élevé : 4,9 en moyenne avec un maximum de 12 pour quelques animaux.

2.2. Observations à la première mise bas

Peu de tétines invaginées au tri le sont encore à la première mise bas. Il s'avère que les tétines non fonctionnelles à la première mise bas correspondent essentiellement à des tétines faiblement développées au moment du tri.

Par ailleurs, les tétines invaginées au tri ne se tarissent pas plus que les tétines bonnes au tri. En fait les tétines tarées correspondent essentiellement aux tétines situées à l'arrière de la mamelle alors que les tétines invaginées sont plutôt

Tableau 1 - Observations à la première mise-bas

	% non fonctionnelles			% taries une semaine après mise bas	
	Sur bonnes au tri	Sur invaginées au tri	Sur petites atrophiées au tri	Sur invaginées au tri	Sur bonnes au tri
Cochettes GALLIA	0 %	3 %	60 %	16 %	34 %
Cochettes NAIMA	0 %	1 %		8 %	18 %

positionnées à l'avant. Et le nombre de tétines taries est surtout dépendant du nombre de porcelets allaités. Ainsi le nombre de porcelets allaités en NAIMA est de 11,5. Il y a donc 3,3 tétines excédentaires, soit 22 % des tétines totales. En GALLIA®, le nombre de tétines excédentaires est de 4,6, soit 31 % des tétines totales. Ces chiffres montrent bien que pour chacune des lignées le nombre de tétines taries est en relation avec le nombre de porcelets allaités.

2.3. Observations à la deuxième mise bas

Les résultats concernent essentiellement les cochettes GALLIA® car, à ce jour, peu de cochettes NAIMA® intégrées dans cette étude ont atteint leur deuxième mise bas. Sur les 47 truies GALLIA® concernées, présentant en moyenne 6 tétines invaginées au tri, une seule s'avère présenter une tétine invaginée à la deuxième mise bas. Le nombre moyen de petites tétines étant très faible (0,06) l'analyse de leur devenir est trop limitée.

3. DISCUSSION

La très grande majorité des tétines invaginées au tri sont donc fonctionnelles au moment de la première mise bas : 97 % à 99 % selon la lignée. Cette fonctionnalité se maintient puisque 99,6 % des tétines invaginées à 100 kg sont fon-

ctionnelles à la deuxième mise bas. Ce résultat est conforme à l'étude réalisée par l'ITP Labroue et al (2003) qui concluaient que les tétines invaginées deviennent presque toujours fonctionnelles à la première mise bas. Ce n'est pas le cas des petites tétines et/ou des tétines intercalaires.

CONCLUSION

Les tétines invaginées ne le sont donc que temporairement. Au moment de la première mise bas, elles ont en grande majorité évolué vers un aspect classique et sont tout à fait fonctionnelles. La question de l'élimination au tri d'animaux présentant des tétines invaginées mérite donc d'être soulevée. Au vu de ces résultats, il semble plus judicieux de porter l'attention sur les tétines de développement insuffisant que sur les tétines invaginées.

REMERCIEMENTS

Les auteurs expriment leur reconnaissance envers le personnel de la station de Locmaria pour la réalisation des notations de tétines. Les auteurs remercient également les quatre éleveurs ayant accepté de recevoir des cochettes NAIMA présentant des tétines invaginées au tri : MM. Gabriel Leroux, Stéphane Duchene, Jacques Aillet et Joël Guerin.

Tableau 2 - Observations à la deuxième mise bas

	% non fonctionnelles		% taries une semaine après mise bas	
	sur invaginées au tri	sur petites atrophiées au tri	sur invaginées au tri	sur bonnes au tri
Cochettes GALLIA®	0,4 %	0 %	7 %	19 %

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

- Labroue F., Caugant A., Lignesche B., Gaudré D., 2001. Etude de l'évolution des tétines d'apparence douteuse chez la cochette au cours de la carrière. Journées Rech. Porcine, 33, 145-150.